

Intervention de S.E. Monsieur Philippe Kridelka,
Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations Unies

Séance d'information sur la Somalie

New York, le 20 août 2020

Chers collègues,

Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que le Représentant spécial du Conseil Paix et Sécurité de l'Union africaine pour leurs rapports et leurs actions. Je tiens ici à leur réaffirmer notre plein soutien.

Avant de dire quelques mots sur la situation politique, les questions de droits humains et de sécurité, je voudrais présenter mes condoléances aux familles des victimes de l'attaque commise dimanche dernier sur un hôtel de la capitale. Ces actes de terrorisme sont inadmissibles et démontrent une nouvelle fois que la prise en main de la sécurité par le gouvernement et les forces armées somaliennes est une priorité.

S'agissant de la situation politique :

Je souhaite saluer la relance, en juillet dernier, d'un dialogue politique de haut niveau entre gouvernement fédéral et états membres fédérés. C'est un développement encourageant et absolument nécessaire pour aborder les questions urgentes auxquelles la Somalie doit répondre. Il faut veiller à maintenir ce dialogue et à ce qu'un consensus entre le Gouvernement fédéral et l'ensemble des Etats membres fédérés soit trouvé. Nous espérons que la mise à l'écart du Premier ministre Khairé, dans des circonstances qui

posent question, ne soit pas le signal d'un changement d'orientation. Le temps presse pour prendre des décisions importantes concernant l'organisation des élections, mais ces décisions doivent impérativement être le fruit d'un compromis, et non d'une décision unilatérale d'une institution ou d'un acteur politique somalien. Nous encourageons également les autorités à élargir l'espace démocratique afin de permettre l'adhésion d'une grande partie de la population, y compris les femmes, les jeunes et les personnes déplacées, à ces processus déterminants pour l'avenir du pays. Dans ce contexte, nous faisons également part de notre inquiétude quant aux atteintes que subissent les journalistes dans l'exercice de leur travail et de leur liberté d'expression.

S'agissant des droits humains :

Monsieur le président,

Nous restons préoccupés par les graves violations dont sont victimes les enfants. En ma qualité de président du groupe de travail sur les enfants en conflit armé, je suis heureux de confirmer que le groupe a adopté des conclusions concernant la Somalie. Le groupe y salue notamment les efforts réalisés par le gouvernement fédéral. La Belgique encourage celui-ci à poursuivre les efforts pour mettre en vigueur la législation nécessaire pour lutter contre plusieurs types de violation, telle que le projet de loi sur les violences sexuelles. Sur ce point, nous sommes préoccupés par l'introduction au parlement d'un nouveau texte qui semble incompatible avec les obligations internationales de la Somalie.

Enfin, l'attaque de dimanche nous rappelle que les Chabab restent la première menace pour la sécurité et la stabilité du pays ; le développement et le déploiement de l'armée somalienne sont indispensables pour contenir cette menace et protéger la population. Nous attendons la révision du plan

de transition qui sera le document clé pour guider la Somalie, aidée par ses partenaires, vers une reprise en main de sa sécurité et une reconfiguration de l'AMISOM. Je tiens à rappeler le soutien qu'apporte l'Union européenne à la Somalie, par le financement de l'AMISOM, les missions EUTM et EUCAP et l'opération anti-piraterie maritime ATALANTA. Le soutien de la communauté internationale ne se limite pas au domaine de la sécurité. Il y a, bien sûr, également l'aide humanitaire dont la population a grandement besoin – le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire se compte en millions. Il y a aussi l'aide au renforcement des capacités institutionnelles. Car la restauration de l'autorité de l'État n'est pas une simple opération militaire ; il s'agit pour les autorités somaliennes d'offrir à la population les services de base et les libertés auxquelles elle aspire.

Je vous remercie.